L'ENJEU

Le bulletin périodique d'information, de la Section Fédérale des cercles et casinos

Décembre 2010

n° 121
Trimestriel

Dans ce numéro :

Page 1 :

L'Edito

Page 2 :

Section fédérale des Casinos, une équipe à votre service !

Page 3 :

Les grands enjeux de 2011 :

- **retraite anticipée pour la pénibilité du travail de nuit et des rythmes décalés**
- **FO propose la mise en place d'un 13ème mois pour tous !**

Page 4 :

Une paritaire mitigée

Page 5 :

Les bonnes raisons de se syndiquer à FO

Page 6 :

La parole aux lecteurs

Page 6 :

Représentativité dans la branche des casinos

L'Edito !

Le nouvel Enjeu arrive !

La Fédération des Employés et Cadres Force Ouvrière et la Section fédérale des Casinos ont décidé de rafraichir leur communication. L'Enjeu, publication historique de notre Section fédérale, fait aujourd'hui peau neuve pour mieux répondre à vos questions et à toutes vos attentes.

Vous trouverez des informations :

- l'avancée des négociations nationales en cours ;
- des rubriques plus catégorielles, entrant au cœur des différents métiers des casinos ;
- les résultats des élections professionnelles ainsi qu'une estimation de la représentativité dans la Branche ;
- une tribune des lecteurs vous permettant de prendre la parole.

Cet instrument est désormais le vôtre, et sera disponible en format papier et format numérique PDF afin que vous puissiez le transmettre à vos adhérents, sympathisants ou salariés, simplement inquiets de leur avenir professionnel. L'Enjeu sera le relai de vos revendications, portées collégialement par le Bureau syndical de la Section fédérale.

Par ailleurs, la Section fédérale des Casinos FO, vous présente ses meilleurs vœux, à l'occasion de cette nouvelle année 2011. Qu'elle vous apporte la santé et vous donne le courage de lutter, pour contribuer à l'amélioration de notre quotidien commun.

Longue vie au nouvel Enjeu !

Bonnes Fêtes !

Pour l'équipe de rédaction,

Jean-Christophe TIRAT

Section fédérale des Casinos
Une équipe à votre service !

Laurent FONTAINE
Membre du Bureau
laurentfontaine777@gmail.com
Tel : 06 29 02 79 10

Robert GIANNINI
Membre du Bureau
DS Groupe Barrière
robert.giannini070@orange.fr
Tel : 06 64 78 12 56

Jean-Christophe TIRAT
Membre du Bureau
jctsetori@free.fr
Tel : 06.60.97.73.97

Claude FRANÇOIS
Membre de la section fédérale
Tel : 06 16 81 66 95
clonol@free.fr

Eric PADOVANI
Membre de la section fédérale
Tel : 06 67 88 01 87
evisa27@aol.com

C'est lors de la **Conférence Professionnelle** qui s'est tenue à La ROCHELLE, qu'ont pu être renouvelées les instances de la Section fédérale des Casinos.

Ces instances ont été approuvées à l'unanimité.

Commission Exécutive

Elle se réunit au moins deux fois par an pour fixer nos priorités revendicatives et se prononcer sur les grandes questions en cours.

La Commission est initialement composée de 17 membres :

- Anne-Marie ALLAIMAT, Casino d' EVIAN
- François ACQUAVIVA, Casino d' AIX en PROVENCE
- Anne-Christine DUPUY, Casino PHARAON ((LYON)
- Laurent FONTAINE, Casino du CAP D' AGDE
- Claude FRANÇOIS, Casino de BANDOL
- Robert GIANNINI, Casino de TROUVILLE sur MER
- Christian GASPERINI, Casino de MENTON
- Hervé HOBBE , Casino de FORGES les EAUX
- Eric PADOVANI , Casino d' AIX les BAINS,
- Thierry PETITGIRARD, Casino PALM-BEACH (CANNES)
- Patrick REIGNIER, Casino d' ARCACHON
- Jean-Luc TARGAT, Casino de DEAUVILLE
- Jean-Christophe TIRAT, Casino d' ENGHIEN les BAINS.

Bureau

Il se réunit au moins tous les deux mois et assure l'application des orientations décidées lors des Conférences Professionnelles et des Commissions Exécutives.

Le Bureau est initialement composé de 8 membres issus de la Commission Exécutive.

- Laurent FONTAINE,
- Claude FRANÇOIS,
- Robert GIANNINI,
- Hervé HOBBE,
- Eric PADOVANI,
- Jean-Christophe TIRAT.

Ont été également reconduits dans leurs fonctions :

Secrétaire de la Section fédérale :

Hervé HOBBE

Voici les membres de la Section fédérale, qui travaillent pour vous !

Représentants de la Section fédérale au Conseil National de la FEC :

Claude FRANÇOIS

Hervé HOBBE,

Jean-Christophe TIRAT.

Représentants de la Section fédérale à la Commission Administrative de la FEC :

Claude FRANÇOIS,

Jean-Christophe TIRAT.

Hervé HOBBE
Secrétaire de la Section fédérale
Tel : 06 65 52 48 03
hh2h@orange.fr

Les grands enjeux de 2011, vos priorités !

Retraite anticipée pour la pénibilité liée au travail de nuit et aux rythmes décalés !

FO a mené un combat exemplaire sur les retraites, demandant, seul, le retrait d'un projet creusant les inégalités, et laissant les seuls salariés en supporter le coût. Cette problématique du rallongement de l'âge légal de départ en retraite, est d'autant plus criante dans la branche des Casinos. Par l'action combinée du travail de nuit et des rythmes de travail décalés, un salarié des casinos vit moins longtemps. Aujourd'hui, cette pénibilité récurrente doit être reconnue et ouvrir droit à des départs anticipés. Mais le gouvernement confond grossièrement pénibilité et handicap, et dans notre conception, il ne faut pas être impotent, pour être usé par une vie de labeur.

Ce combat sur les retraites est toujours d'actualité pour notre organisation, et nous le clamons haut et fort « *40 ans c'est déjà trop !* ». Il est d'autant plus d'actualité, quand on voit le plan de départs anticipés mis en place chez Renault. Pourquoi ne pas transposer ce modèle à la branche des Casinos ?

Nous le ferons, d'autant qu'il s'agit là d'une des préoccupations majeure des salariés de la Branche.

La Justice sociale, ce n'est pas mourir au travail !

METRO !

BOULOT !

CAVEAU !

FO propose la mise en place d'un 13ème mois pour tous !

La perte constante de pouvoir d'achat, se traduit vers un lent glissement des salariés vers la pauvreté. La branche des Casinos, n'est pas épargnée par ce phénomène, et derrière les façades d'un luxe affiché, les lézardes sociales grossissent. En effet, 67 % des salariés sont actuellement rétribués sur la base des minima conventionnels. Devant ce contexte, Force Ouvrière se bat pour une meilleure répartition des richesses produites, afin que les salariés soient décemment rémunérés. En ce sens, nous avons introduit cette revendication, de manière particulièrement insistante lors des commissions paritaires d'automne et les débats débuteront en janvier. Nous serons extrêmement fermes sur la mise en place d'un 13ème mois dans tous les casinos de la Branche.

En ce sens, nous proposerons un accord collectif afin de faire avancer le sujet.

Car, nous aussi, nous le valons bien !

Négociation de Branche
Une paritaire mitigée

La Commission paritaire mixte de la branche des Casinos vient de se réunir les 4 et 5 octobre deniers. Divers thèmes ont été abordés, dont notamment les minima conventionnels, l'égalité professionnelle hommes/femmes.

Sur ce dernier thème, nous avons avancé et certaines de nos revendications ont intégré le texte définitif. Nous nous sommes battus, afin de lutter contre l'un des problèmes majeurs des carrières des femmes, à savoir les blancs liés à la maternité, en termes de cotisations retraites. Ainsi, nous avons obtenu, que durant le congé maternité, entre autres, les cotisations retraites patronales soient calculées sur la base du salaire reconstitué à 100 %. Mais bien au-delà, et même si nous sommes d'accord avec le contenu du texte, nous continuerons à travailler pour l'améliorer, afin de faire disparaître les différences de traitement.

Sur les minima, nous avons introduit une revendication initiale à 5 %, et ceci au regard des misérables augmentations qui ont été mises en place les années précédentes, mais aussi en tenant compte du fait que 67 % des salariés de la branche sont rémunérés sur cette base. La CFDT et la CGT nous ont rejoints sur cette proposition. Le patronat a longuement parlé du contexte économique, nous resservant sans vergogne le discours de ces pauvres casinotiers qui ne gagnent pas assez d'argent, avant de royalement proposer une revalorisation de 0,7 %. Le seuil de l'indécence n'a pas de limite, et cette proposition n'en est que le triste reflet. Afin de ne pas bloquer le dialogue, nous avons proposé 4 %. Difficilement, ils arrivaient à un timide 1 %, alors même que l'inflation est de 1,7 %. Notre dernière proposition à 3,5 % est restée sans le moindre écho, signe que la partie patronale ne désirait pas se lancer dans une négociation sincère. Pire, ils ont même proposé de mettre le texte à la signature malgré l'opposition de tous les syndicats. Dans ce contexte, les chambres patronales assument, seules, la responsabilité de la rupture des négociations.

Casinos de France a imposé qu'un point soit fait, lors de la prochaine CPM, sur l'harmonisation des méthodes de rémunération, point sur lequel nous ne sommes pas demandeurs. De notre côté, nous avons demandé, que la négociation sur le 13ème mois soit portée à l'ordre du jour de la prochaine Commission paritaire. C'est, en effet, l'une de nos revendications majeures. Les syndicats patronaux ont déclaré qu'ils refusaient de négocier ce sujet. Nous avons été fermes et n'avons pas hésité à leur dire que nous aussi pourrions, à l'avenir, nous opposer et faire obstruction systématique à la mise à l'ordre du jour, de points leur tenant à cœur. Il y en a marre de ces diktats et tentatives de blocage du dialogue social, et nous n'hésiterons pas une seule seconde, à combattre avec la plus grande force, ces marchands de tapis, que sont devenus les casinotiers.

Ces pauvres casinotiers qui ne gagnent pas assez d'argent, proposent 0,7 % de revalorisation des minima.

Misérable pour FO, les salariés méritent plus de respect, car ils ne font pas la manche !

Les bonnes raisons de se syndiquer à Force Ouvrière

Aujourd'hui et compte tenu des difficultés croissantes que l'on rencontre dans les entreprises, en matière de respect des droits des salariés, de revalorisation des salaires, se syndiquer permet de faire valoir ses droits, de ne plus être seul face à de tels problèmes.

Mais se syndiquer est également un geste militant permettant localement et nationalement d'encourager le travail d'un syndicat, de s'impliquer un peu plus dans sa vie (notamment en faisant valoir démocratiquement son point de vue), d'être aidé en cas de soucis dans le cadre de l'exécution du contrat de travail. L'admirable combat sur les retraites, mené par Force Ouvrière en est l'exemple. Nos positions étaient claires dés le début du mouvement, revendiquant le retrait pur et simple de ce projet injuste. Les autres syndicats ont choisi une autre voie, vous voyez aujourd'hui le triste résultat.

Force Ouvrière vous offre un certain nombre d'avantages, si vous désirez vous syndiquer :

- Défense d'un syndicalisme de construction et de proposition, en dehors de tout sectarisme et ingérence extérieure, faisant de nous les acteurs majeurs de la Branche.
- Aucune différenciation des salariés en fonction de leur service respectif, nous sommes tous des employés de casino, et œuvrons quotidiennement en ce sens.
- Fonctionnement démocratique, dans lequel les revendications portées seront les vôtres.
- Aide personnalisée en fonction de votre dossier personnel et de vos problèmes.
- Une information permanente sur l'avancée des négociations et la vie du syndicat.

Mais bien au-delà de ces aspects très matériels et concrets, Force Ouvrière c'est aussi une vision différente du syndicalisme, dont l'essence même est de laisser sa juste place à la survenance de solutions négociées, n'utilisant le rapport de force qu'en cas de nécessité, et puisant ses revendications dans vos propositions.

Si vous partagez cette philosophie, votre place est avec nous. Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre, pour qu'ensemble, nous construisions notre avenir commun.

Si vous êtes déjà syndiqués Force Ouvrière, nous lançons une grande opération de parrainage : distribuez les bulletins d'adhésion à vos proches, et donnons ainsi plus de poids à un syndicalisme libre et déterminé.

La loi portant sur la représentativité est une entrave au libre exercice du droit syndical, alors renforçons nos positions, nos implantations pour que progressent les droits des salariés.

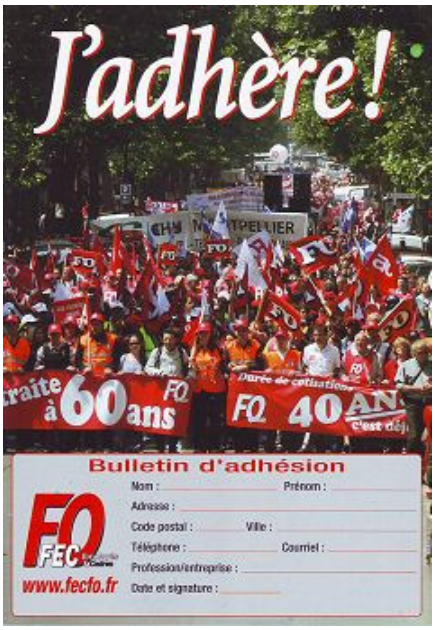

Adhérez à Force Ouvrière,

le syndicat libre et indépendant !

Remettez ce coupon à votre délégué syndical, ou adressez-le à la :

FEC FO

Section Casinos

28 rue des petits Hôtels 75010 Paris

Reprends ton destin en mains, avec FO !

Mon emploi, mon salaire,
mes conditions de travail, le stress,
ma carrière, la Sécurité sociale,
la Retraite ...

Je veux être informé,
je veux comprendre,
me défendre,
progresser !

Seul ?

FO est représenté partout en France
(15 000 implantations), dans les départements
et les secteurs d'activité.

Libre, déterminé : j'adhère !

Sur Internet : www.fecfo.fr

Ou à remettre à :

Fédération des Employés et Cadres CGT FORCE OUVRIERE
28 rue des Petits Hôtels - 75010 Paris - Tél. : 01 48 01 91 91 - Fax. : 01 48 01 91 92
Mail : fecfo@force-ouvriere.fr

FEC FO
Section fédérale des Casinos FO

28 rue des petits Hôtels
75010 Paris

Tel : 01 48 01 91 88

E-mail :

casinos@fecfo.fr

Dès aujourd'hui, vous pouvez adresser vos email à l'équipe de rédaction (adresses mail en page 2) ou au secrétariat de la FEC. Nous en sélectionnerons un ou deux, et y apporterons une réponse dans le prochain numéro. Les questions qui ne seront pas publiées, seront traitées par l'un des membres de la Section fédérale. Chacun d'entre vous obtiendra donc une réponse.

N'hésitez pas à utiliser cette tribune qui est la vôtre !

A vos stylos !

casinos@fecfo.fr

Sites associés:

http://www.fecfo.fr

http://www.focasino.info

http://www.foenghien.fr

http://www.fo-casino.fr/

Représentativité de branche

Actuellement, le calcul de la représentativité dans la branche est en cours. Il sera clos début 2012, après les élections professionnelles du Casino d'Enghien les Bains. A ce jour, notre organisation syndicale progresse, tant dans les résultats exprimés (29,3 %), que par le nombre de sections qui se créent. C'est un signe encourageant, et qui démontre la justesse de notre action et des causes que nous défendons !

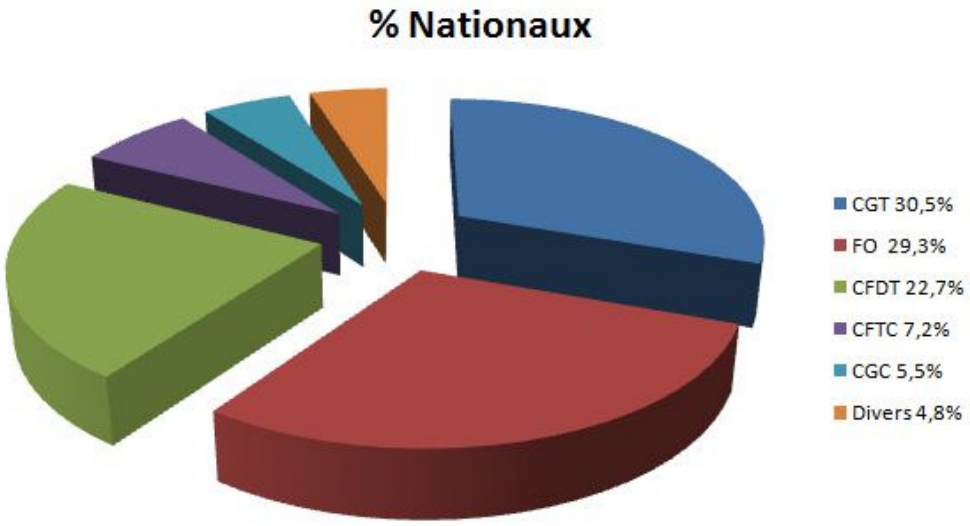

Informations légales

Directeur de la Publication : Serge Legagnoa

28 rue des petits Hôtels 75010 Paris

Tél : 01 48 01 91 91
Email :secretariat@fecfo.fr

ISSN 1248 - 167 X